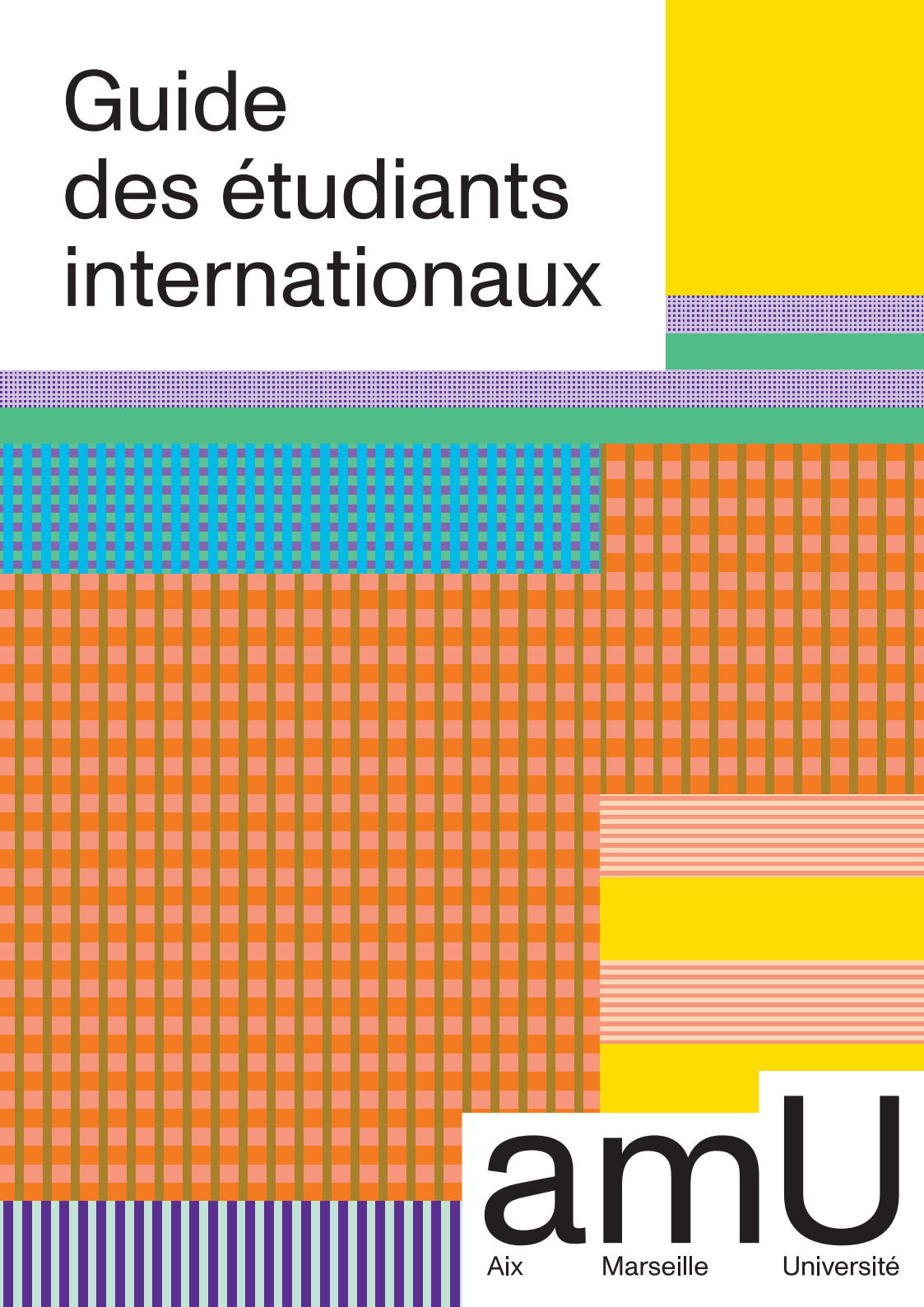


Guide des étudiants internationaux



amU
Aix Marseille Université

Préambule

Ce guide est un véritable outil destiné à vous accompagner dans vos premières démarches d'installation en France. Il vise également à faciliter votre inscription et votre intégration à l'université. Vous y trouverez tout un ensemble d'informations : offres de services des Directions de l'université, conseils pratiques, contacts, pages internet, etc.

Comment utiliser votre handbook ?

Surlignez,

prenez des notes,

cornez des pages,

☒ cochez les étapes réalisées de la checklist,

collez des post-it...

Ce guide est là pour vous accompagner tout au long de votre séjour à l'université !

Bon à savoir

L'équipe Accueil des étudiants internationaux vous donne tous ses conseils dans les bulles «bon à savoir».

QR codes

Scannez les QR codes à l'aide de l'appareil photo de votre téléphone portable. Vous pouvez aussi télécharger une application de lecture de QR codes si votre caméra ne vous le permet pas. Ces QR codes vous redirigeront vers le(s) site(s) internet souhaité(s) pour obtenir plus d'informations.



Symboles triangulaires oranges



Durant la lecture de ce guide, vous verrez apparaître plusieurs fois un symbole triangulaire orange. Celui-ci indique que l'information que vous êtes en train de lire concerne une **démarche obligatoire et importante**. Soyez donc particulièrement attentif à ce symbole !

Stickers

Personnalisez votre ordinateur, votre téléphone portable... avec les stickers. Faites marcher votre imagination et partagez-nous le rendu sur Instagram : @univ_amu !

Pages de notes

Lors de la lecture de ce guide, notez au fur et à mesure les informations qui vous semblent importantes à mémoriser.

Bienvenue à Aix Marseille Université

Label Bienvenue en France

Aix Marseille Université (amU) s'engage activement dans une démarche de qualité pour l'accueil de ses étudiants internationaux. En 2024, cet engagement a été reconnu par l'obtention de la 3^e étoile du Label Bienvenue en France, décerné par Campus France. Cette distinction reflète la volonté de l'université de renforcer continuellement ses dispositifs afin d'améliorer l'accueil et l'intégration des étudiants venant du monde entier.



Chiffres-clés sur l'université

amU et l'international

84 000 étudiants dont +12 000 étudiants internationaux

- 1 Université Civique Européenne (CIVIS)
- 1 Programme de Classes Internationales

amU et le territoire

54 Sites d'études répartis sur 4 départements

5 Grands campus (Aix-Schuman, Marseille-Centre, Marseille-Étoile, Marseille-Luminy et Marseille-Timone)

17 Composantes (facultés, écoles et instituts)

150 Associations étudiantes

amU et la recherche

21 Instituts d'établissement

12 Écoles doctorales

121 Structures de recherche

1 Cité de l'innovation et des Savoirs Aix-Marseille (CISAM)

1 Fondation universitaire (Amidex) ayant de nombreux partenaires : CNRS Inserm, IRD, CEA, AP-HM, Sciences-Po Aix, Centrale Marseille



Sommaire

Préambule _____ 2

Bienvenue à Aix Marseille Université _____ 3

Le mot du Président

5

J'effectue mes démarches administratives d'installation

7

⚠ Je demande mon titre de séjour _____ 8

⚠ Je m'inscris à Aix Marseille Université _____ 10

- ☐ Étape n°1 : Paiement de la CVEC
- ☐ Étape n°2 : Inscription Administrative (IA)
- ☐ Étape n°3 : Souscription d'une assurance de responsabilité civile
- ☐ Étape n°4 : Activation de l'Environnement Numérique de Travail (ENT)
- ☐ Étape n°5 : Obtention de la carte étudiante
- ☐ Étape n°6 : Inscription pédagogique (IP)

Je trouve un logement _____ 13

- ☐ Étape n°1 : Faire des recherches selon les types de logements existants
- ☐ Étape n°2 : Constituer un dossier de location
- ⚠ ☐ Étape n°3 : Souscrire une assurance habitation
- ☐ Étape n°4 : Signer un contrat de bail ou de location
- ☐ Étape n°5 : Activer l'APL de la CAF

J'ouvre un compte bancaire en France _____ 17

⚠ Je pense à ma santé _____ 18

Je constitue un dossier administratif _____ 20

Je m'intègre à la vie étudiante d'amU

21

Je suis orienté, accompagné et soutenu 22

Je rencontre les chargés d'accueil des étudiants internationaux en campus

Je rencontre les équipes pédagogiques et le service scolarité de ma composante

Je suis soutenu par la Direction de la Vie Étudiante et de Campus (DVEC)

Je construis mon projet académique et professionnel avec le Service Universitaire d'Insertion et Orientation (SUIO)

Je pense à ma santé avec le Service universitaire de Santé Étudiante (SSE)

Je suis écouté par le Service Pour le Respect et l'Égalité (SPRE)

En cas de difficulté, je contacte le Service Social du CROUS

Je développe mes compétences et participe à des activités diverses avec amU _____ 26

J'améliore mon français avec le Service Universitaire des Langues (SUL)

Je participe à des activités culturelles avec la Direction Culture et Société (DCS)

Je fais du sport avec le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

Je deviens étudiant entrepreneur avec Pépite Provence

Je m'engage avec la Direction du Développement Durable (DDD)

Je pars en mobilité à l'étranger avec la Direction des Relations Internationales (DRI)

Je révisé et prépare mes examens au sein des Bibliothèques Universitaires (BU)

Je m'intègre à la vie dans la région

29

J'établis mon budget mensuel _____ 30

Je fais mes courses _____ 31

Je souscris un abonnement de transport pour le quotidien _____ 32

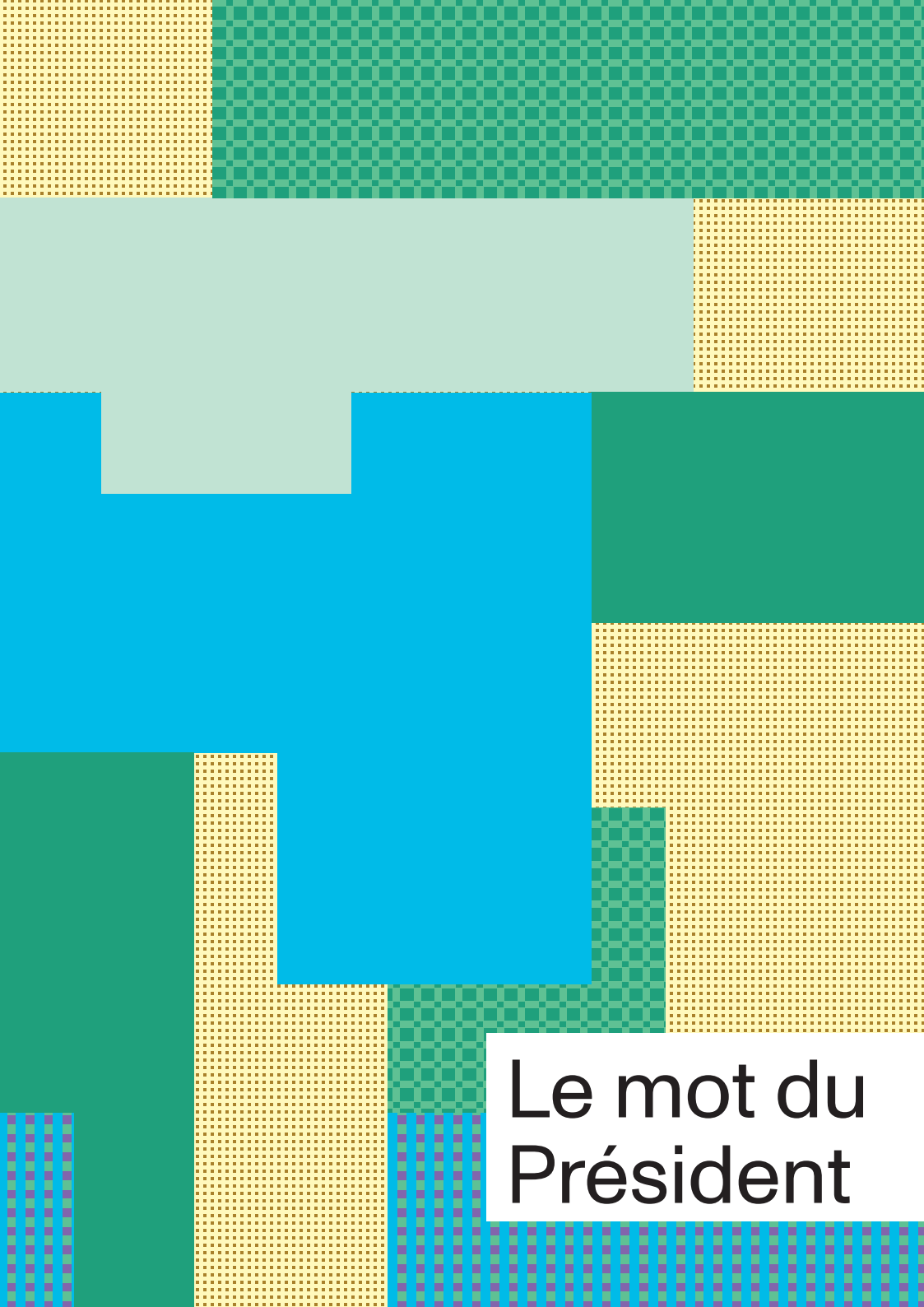
Je travaille durant mes études supérieures 33

Je découvre la région et son patrimoine 34

Je veille à ma sécurité _____ 36

Annuaire des contacts utiles

Fruits et légumes de saison _____ 43

The background is a complex collage of geometric shapes and patterns. It includes a teal-to-blue gradient at the top, a light grey horizontal band, a large solid blue rectangle, and several areas with different checkered and dotted patterns in teal, orange, and purple. The text is contained within a white rectangular box in the lower right.

Le mot du
Président



Chère étudiante, cher étudiant,

Au nom de notre université et de tous ses membres, je vous souhaite la bienvenue. Vous faites partie des quasiment 12 000 étudiants internationaux qui choisissent chaque année de poursuivre leurs études à Aix Marseille Université, et nous sommes ravis de vous accueillir au sein de notre vibrante communauté universitaire.

Votre choix de rejoindre notre université témoigne de votre intérêt pour une institution ouverte sur le monde et reconnue à l'échelle internationale pour la qualité de ses formations. Classée trois étoiles au label *Bienvenue en France*, notre université et ses équipes vous réservent le meilleur accueil et les meilleures conditions d'études, que ce soit en termes d'infrastructures ou de qualité d'enseignement et d'accompagnement.

Vous vous engagez à vivre avec nous une expérience interculturelle intense qui vous offrira bien davantage que de simples connaissances académiques. Devant vous s'ouvre une voie riche en nouvelles perspectives et en rencontres précieuses. C'est une opportunité unique de bâtir des ponts en levant les barrières culturelles, linguistiques, sociales, et ainsi, de contribuer à un monde plus solidaire et respectueux. A travers l'ouverture à l'autre, vous participez à cultiver les valeurs fondamentales que sont la tolérance et le respect mutuel.

amU est guidée par une vision sociale et solidaire ambitieuse. Nous nous efforçons de créer un environnement propice à l'épanouissement et à la réussite de chacun. Avec 160 associations, 60 bibliothèques dont 17 bibliothèques universitaires, plus de 80 disciplines sportives et de nombreux événements culturels, vous rejoignez une université en mouvement ! Nous vous encourageons à profiter de ces atouts et à vous impliquer dans les nombreux clubs et organisations de votre campus. C'est un excellent moyen de nouer de nouvelles relations, d'explorer vos centres d'intérêt et de tirer le meilleur parti de vos années à nos côtés.

Vous allez découvrir un territoire à la richesse et à l'énergie sans mesure, nul doute que vous ressortirez grandi de cette expérience.

Ce guide vous aidera à vous familiariser avec l'université et votre nouveau cadre de vie. N'hésitez-pas à vous adresser à nos équipes : elles sont à votre disposition pour vous accompagner. Nous vous souhaitons une scolarité mémorable et réussie au sein d'Aix Marseille Université !

Éric Berton,
Président d'Aix Marseille Université



J'effectue mes
démarches
administratives
d'installation

Je demande mon titre de séjour



démarche obligatoire

Toutes nos félicitations pour votre admission à Aix Marseille Université ! A votre arrivée en France, avant toute autre démarche, assurez-vous que votre situation migratoire soit en règle. Vous trouverez ci-dessous les étapes essentielles à respecter selon votre profil.

Réalisez toutes vos démarches d'ordre migratoire sur le site internet de l'ANEF (Administration Numérique des Étrangers en France) :



Cas 1 : Vous êtes ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne

Vous n'avez aucune démarche migratoire à entreprendre à votre arrivée en France.

Cas 2 : Vous êtes titulaire du Visa D mention « Carte à solliciter dans les 2 mois » ou « C.SEJASOLLIC »

Le cas 2 permet l'obtention d'une carte de séjour. La démarche se fait en ligne sur le site internet de l'ANEF (voir QR code), dans la rubrique « Je demande ou renouvelle un titre de séjour. »

Une question ?
Rendez-vous sur
notre FAQ visas :



Cas 3 : Vous êtes titulaire d'un Visa Long Séjour valant Titre de Séjour (VLS-TS)

Dans le cas 3, le VISA VLS-TS dispense de demande de carte de séjour. **Vous devez néanmoins valider votre visa en ligne au plus tard 3 mois après votre date d'arrivée en France.**

Les démarches sont entièrement dématérialisées sur le site internet de l'ANEF (voir QR code) :

- Pour valider son titre de séjour
-> Rubrique « Je valide mon VLS-TS »
- Pour renouveler son titre de séjour
-> Rubrique « Je demande ou renouvelle un titre de séjour »

Bon à savoir

Si vous n'avez pas de carte bancaire, vous pouvez acheter un timbre électronique dans un bureau de tabac et payer en espèces.

Cas 4 : Vous êtes titulaire d'un Visa mention « Étudiants concours »

Si vous possédez un visa ayant la mention « Étudiant concours » valable 90 jours et que vous avez réussi votre concours, vous devez vous rendre en préfecture dans les deux mois suivant votre admission. Il faudra alors demander un visa D mention « Étudiant ».

Cas 5 : Vous êtes titulaire d'un Visa mention « Mineur scolarisé »

Vous possédez un visa «Mineur scolarisé», celui-ci est valable 11 mois. Vous devez alors le renouveler durant votre séjour en France, 2 mois avant votre majorité. Rendez-vous à la préfecture pour demander votre titre de séjour mention « Étudiant ».

Si vous devez fournir une photo d'identité validée par l'ANTS, il vous faudra fournir le code à 13 chiffres présent sur le papier photo, à droite. Vous pouvez obtenir cette e-photo dans un photomaton agréé ANTS :



Je m'inscris à Aix Marseille Université



démarche
obligatoire

Pour devenir officiellement étudiant à amU et commencer vos études chez nous, suivez les 5 étapes d'inscription suivantes :

☐ Étape n°1 : Paiement de la CVEC

Avant de s'inscrire à l'université, chaque étudiant doit payer la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Cette taxe, collectée par le CROUS, permet d'améliorer la qualité de la vie étudiante sur les campus (accueil, services de santé, activités culturelles et sportives, etc.).

Rendez-vous sur le site
Mes Services Etudiant :



1. Je crée mon compte sur le site Mes Services Etudiant.

2. Je paye le montant de la taxe en ligne, par carte bancaire.

3. Je télécharge mon attestation d'acquittement depuis mon compte.

Vous pouvez être **exonéré** du paiement de la CVEC si vous êtes :

- Réfugié,
- Bénéficiaire de la protection subsidiaire ou temporaire,
- Demandeur d'asile disposant du droit de vous maintenir sur le territoire,
- Boursier ou bénéficiaire d'une allocation annuelle accordée dans le cadre des aides spécifiques annuelles.

Bon à savoir

Attention, même exonéré, vous devez obtenir puis présenter votre attestation d'acquittement.

□ Étape n°2 : Inscription Administrative (IA)

L'inscription administrative (IA) est une étape obligatoire pour devenir officiellement étudiant de l'université. C'est à ce moment-là que vous payez vos frais d'inscription. Une fois la procédure d'inscription terminée, vous obtiendrez votre carte étudiant. Vous pouvez effectuer cette démarche en ligne ou directement auprès du service de scolarité de votre composante.

Pour réaliser votre inscription administrative :

1. Je vérifie les dates d'inscription administrative de ma composante

Les inscriptions administratives en ligne ouvrent généralement de fin juin à mi-juillet puis de fin août à la mi-septembre.

2. Je renseigne mon identifiant de connexion

- **Études en France** : votre identifiant (EF+ 6 chiffres) vous sera envoyé par mail dès que l'inscription sera possible. Votre mot de passe sera votre date de naissance (jjmmaaaa),
- **eCandidat** : votre identifiant est votre numéro de dossier,
- **Plateforme MonMaster** : votre identifiant est disponible sur la plateforme du gouvernement dans l'onglet « Mes candidatures ».

3. Je complète mon dossier d'inscription

Remplissez votre dossier en ligne et ajoutez les pièces justificatives demandées.

4. Je paye les frais d'inscription

Vous pouvez payer les frais d'inscription en ligne par carte bancaire. Vous recevrez deux mails avec votre identifiant, mot de passe, la liste des documents à télécharger et des informations sur votre scolarité.

Si vous n'avez pas encore de carte bancaire, vous pouvez régler par :

- > **Chèque** (à l'ordre de l'Agence Comptable Aix-Marseille Université),
- > **Virement bancaire**.

Renseignez-vous auprès de votre scolarité.

Bon à savoir

Pour un meilleur fonctionnement du système, utilisez le navigateur internet Mozilla Firefox. Le service ne fonctionne pas sur tablette et smartphone.

En cas de difficultés, vous pouvez contacter : deve-assistance@univ-amu.fr

Le paiement des droits d'inscription différenciés concerne tous les étudiants extra-communautaires inscrits dans une université en France.

Pour plus de renseignements, consultez la page :



□ Étape n°3 : Souscription d'une assurance de responsabilité civile

Vous avez l'obligation de souscrire une assurance de responsabilité civile. Renseignez-vous auprès de plusieurs organismes pour trouver l'offre qui vous convient le mieux.

□ Étape n°4 : Activation de l'Environnement Numérique de Travail (ENT)

Une fois votre inscription administrative terminée, vous recevrez un mail avec les instructions à suivre pour activer votre Espace Numérique de Travail (ENT) et votre compte étudiant. L'ENT vous permettra d'accéder à la plateforme pédagogique AMeTICE, à votre emploi du temps, au calendrier des examens, à vos notes, ainsi qu'à la plateforme de stages en ligne.

□ Étape n°5 : Obtention de la carte étudiante

Véritable pièce d'identité étudiante, elle vous sera remise par le service de scolarité à l'issue de votre inscription administrative et vous permettra :

- De **payer vos repas** et consommations dans les restaurants et cafétérias du CROUS grâce à la monétique en ligne IZLY,
- D'accéder aux différents services des **Bibliothèques Universitaires** (BU) : *ressources en ligne, prêts d'ouvrages, utilisation de postes informatiques, photocopies et impressions,*
- De vous inscrire et pratiquer des **activités sportives** au SUAPS,
- De bénéficier d'un maximum de **bons plans** chez de nombreux partenaires culturels de la région.



En cas de perte, le renouvellement de la carte d'étudiant coûte 10 euros. Pour tout problème avec votre carte, remplissez le formulaire de contact Izly :



□ Étape n°6 : Inscription pédagogique (IP)

Une fois l'inscription administrative terminée, il faut alors procéder à votre inscription pédagogique. Cette démarche est obligatoire et vous permet de **définir vos choix d'options** puis de vous inscrire aux **groupes de travaux pratiques** et travaux dirigés. **Elle est également nécessaire pour vous inscrire aux examens.**

L'inscription pédagogique s'effectue soit en présentiel auprès de votre scolarité, soit en ligne par IPWEB.

Bon à savoir

Votre scolarité reste à votre écoute pour toutes questions relatives aux inscriptions !



Bon à savoir

Au début de semestre, les délais de réponse peuvent être rallongés. En attendant, n'hésitez pas à consulter notre FAQ inscriptions !



Je trouve un logement

Trouver un logement peut être chronophage. Si vous n'avez pas encore trouvé le vôtre avant votre arrivée en France, plusieurs solutions s'offrent à vous.

Découvrez ci-dessous les 5 étapes administratives incontournables à suivre pour louer un logement dans le parc immobilier privé (studios, appartements, colocations, chambres chez l'habitant, etc.).



Étape n°1 : Faire des recherches selon les types de logements existants

1. Les logements dans le parc immobilier privé

Pour être autonome et indépendant, vous pouvez chercher votre propre logement en vous tournant vers des agences immobilières et/ou des particuliers.

Les logements peuvent être loués vides ou meublés. Comptez environ 500€ de loyer par mois pour un studio.

2. Les colocations

Dans le cadre de la colocation, vous pouvez disposer d'une chambre privée au sein d'un logement plus grand dans lequel vous partagerez les parties communes, avec une ou plusieurs personnes. C'est un mode de logement attractif sur le plan financier.

3. Les résidences universitaires

Il est possible d'être logé dans les résidences CROUS en tant qu'étudiant international, mais **les chambres sont réservées exclusivement aux étudiants internationaux de niveau master** et il y a très peu de disponibilités. Il est donc essentiel d'élargir le plus tôt possible vos recherches de logement et de ne pas compter sur cette option.

Les résidences universitaires privées, plus chères que celles du CROUS, restent malgré tout très accessibles et offrent de nombreux avantages.

4. Plateformes de recherche de logement payantes

Une autre option pour optimiser votre recherche est de souscrire à une plateforme payante. Ces sites proposent des offres plus adaptées à vos besoins, offrent un accompagnement et rassurent les propriétaires.

Vous pouvez consulter notre site web dédié à la recherche de logements pour obtenir plus d'informations.



Attention !

Ne faites aucun virement pour organiser une visite d'un logement. Soyez vigilant pour éviter les arnaques.

Pour en savoir plus sur les types de logements existants et découvrir des offres :



Pour en savoir plus sur les colocations solidaires KAPS :



En cas de difficulté

> Hébergements temporaires :

Les démarches à réaliser pour obtenir un logement pérenne sont parfois longues, ce qui n'est pas adapté au caractère urgent de votre situation. Nous vous recommandons donc de consulter des offres d'hébergements temporaires pour vos premières nuits en France ! Pensez aux auberges de jeunesse, Airbnb, hôtels, campings, etc.

> Réseaux sociaux :

Pour maximiser vos chances de trouver un logement, vous pouvez poster des messages sur les réseaux sociaux et faire ainsi appel aux différentes communautés !

> Direction de la Vie Étudiante et de Campus (DVEC) :

Pour en savoir plus sur tous les dispositifs et aides au logement existants à destination des étudiants, scannez le QR code à droite !

> Service Social du CROUS :

service.social@crous-aix-marseille.fr
04 42 900 800 (du lundi au vendredi, de 13h45 à 16h45)

> Réseaux, associations et outils d'aide et d'accompagnement aux étudiants :

Renseignez-vous sur leur site internet et/ou contactez-les pour obtenir de l'aide : Habitat Jeunes, ADIL13, Union Nationale des Maisons d'Étudiants, Le Dégaine, La boussole, Soliguide, etc.

> Maison Départementale de la Solidarité (MDS) :

Vous pouvez également prendre contact avec la MDS de proximité pour bénéficier d'un accompagnement individuel adapté à votre situation et vos besoins.

> Résidence sociales, centres et maisons pour jeunes et étudiants :

Ces logements accueillent des étudiants et jeunes travailleurs en situation de difficulté : Famille Provence, Centre Laennec Marseille, Claire Maison Annexe Dragon, Claire Maison Annexe Ste Anne, FJT St Mitre, MAISON DE MARSEILLE CDTF, RS BLANCARDE AUGER, RS BLANCARDE LINNÉ, RS JOUVEN, RÉSIDENCE LES FERRAGES, RESIDENCE BRIAND, RESIDENCE FOCH, Logis des Jeunes.

> Conseil pratique :

Le coût des loyers est plus abordable à Marseille qu'à Aix-en-Provence. Même si vous habitez à Marseille, vous pouvez étudier à Aix en empruntant le car Aix-Marseille (ligne 50). De nombreux bus font la navette entre la gare routière de Marseille Saint-Charles et celle d'Aix-en-Provence, tous les jours, de 5h45 à minuit.

Je m'informe sur les aides d'urgence au logement :



□ Étape n°2 : Constituer un dossier de location

Lorsqu'un logement vous intéresse, vous devrez déposer un dossier de location auprès du gestionnaire de résidence ou du propriétaire. Voici les pièces justificatives incontournables à fournir pour constituer votre dossier :

- ✓ Un **justificatif d'identité** en cours de validité (passeport ET titre de séjour valable),
- ✓ Un **justificatif de votre statut étudiant** (certificat de scolarité ou lettre d'acceptation de l'université),
- ✓ Un **justificatif de vos ressources** (attestation ou simulation CAF, avis d'attribution de bourse, attestation de virement irrévocable, contrat de job étudiant),
- ✓ Un **justificatif de soutien financier** de vos parents ou garants

Comment trouver un garant ?

Option 1 : une personne physique

Un garant s'engage à payer votre loyer dès lors que vous n'êtes plus en mesure de le faire. Vous devrez inclure à votre dossier ses pièces justificatives : pièce d'identité valide, justificatif de domicile, justificatif de situation professionnelle, justificatif de ressources (3 derniers bulletins de salaires) et avis d'imposition.

Option 2 : la garantie VISALE (du gouvernement français)

Si vous avez entre 18 et 30 ans, vous pouvez souscrire en ligne à la caution locative **VISALE** mise en place par le groupe Action Logement du gouvernement. Ce dispositif est totalement gratuit. Le certificat est obtenu en 48h si la demande est complète et conforme.

Option 3 : les garanties d'organismes privés

Si vous n'êtes pas en mesure de souscrire aux options 1 et 2, vous pouvez souscrire une garantie payante d'un organisme privé, telle que **Garantme** (*à ce jour elle n'est pas acceptée par le CROUS*).

□ Étape n°3 : Souscrire une assurance habitation

Quel que soit le type de logement choisi, vous avez l'obligation légale de souscrire une assurance habitation couvrant au minimum les dégâts des eaux et les incendies.



démarche
obligatoire

Bon à savoir

Consultez le site Internet du gouvernement pour vous aider à constituer un dossier de location complet et/ou prendre contact avec un conseiller : contact@dossierfacile.fr

Bon à savoir

Consultez également le guide "Trouver un logement" réalisé par InfoJeunes Provence-Alpes-Côte d'Azur :



Rendez-vous sur le site VISALE :



Rendez-vous sur le site Garantme :



Bon à savoir

Comparez plusieurs offres avant de choisir ! Veillez à bien souscrire une assurance couvrant la totalité de la durée de votre bail.

Pour connaître les démarches assurances, consultez cette page :



□ Étape n°4 : Signer un contrat de bail ou de location

Vous avez enfin trouvé votre logement ? Félicitations ! Vous pouvez désormais prendre rendez-vous avec le propriétaire ou le bailleur, faire l'état des lieux d'entrée dans le logement et signer le contrat de bail. Ce dernier document permet de définir les conditions d'occupation du logement :

- Le **montant du loyer et des charges** (frais mensuels fixes incluant l'eau froide et l'entretien des parties communes).
- Le **montant du dépôt de garantie** (ou caution) : un mois de loyer en plus du premier loyer pour couvrir les éventuelles dégradations que vous pourrez faire dans le logement. Cette somme vous sera remboursée dans son intégralité au moment de votre départ, après l'état des lieux de sortie et si vous rendez le logement dans son état d'origine.
- La **durée du préavis** de départ (environ 1 mois) : il s'agit du délai que vous devez respecter entre le moment où vous avertissez votre propriétaire de votre départ et celui où vous quittez le logement. Vous devez mettre au courant votre propriétaire ou bailleur par lettre recommandée avec accusé de réception.

Bon à savoir - lexique :

- T1, T2, T3... : nombre de pièces (hors cuisine, SDB et WC),
- CC : charges comprises,
- DPE : diagnostic de performance énergétique,
- SDB : salle de bain.

□ Étape n°5 : Activer l'APL de la CAF

L'Aide Personnalisée au Logement (APL) est une aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) accordée sous certaines conditions pour aider l'allocataire à payer son loyer. En effet, le logement concerné doit être conventionné et l'allocataire doit respecter des conditions de revenus.

À partir de juillet 2026, seuls les étudiants européens et les étudiants bénéficiaires d'une bourse sociale délivrée par le CROUS pourront avoir accès à l'APL.

Si c'est votre cas, vous y avez droit si vous respectez les critères requis. Mais attention, vous devrez en amont vous affilier à la Sécurité Sociale (rendez-vous en p. 18 pour en savoir plus) puis réaliser votre demande en ligne directement sur le site de la CAF.



Pour savoir si vous êtes éligible, faites la simulation en ligne !



Vous souhaitez savoir si vous pouvez bénéficier d'aides complémentaires ?
Rendez-vous sur notre FAQ aides sociales :



J'ouvre un compte bancaire en France

En tant qu'étudiant international installé en France pour une longue durée, il vous est fortement conseillé d'ouvrir un compte bancaire ici. Cette démarche est même obligatoire dans certains cas ! Cependant, avant toute démarche de création d'un compte bancaire en France, sachez qu'il vous est possible de garder votre compte d'origine. Rapprochez-vous de votre banque pour vérifiez les conditions d'utilisation de votre carte à l'international.

Renseignez-vous sur les modalités d'utilisation de votre carte bancaire d'origine en France. Attention aux frais de transaction à l'international !

Pourquoi ouvrir un compte bancaire en France ?

Au-delà de **mettre en sécurité** vos liquidités dans la caisse de dépôt et de **payer facilement vos achats**, votre RIB facilitera votre vie quotidienne. Vous pourrez :

- **Payer vos factures !** Il est possible de mettre en place des virements automatiques permanents pour payer vos abonnements grâce à votre RIB (électricité, internet, assurances, loisirs...).
- Percevoir votre salaire, votre aide au logement (CAF), vos remboursements de frais médicaux, etc.

Vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ? Utilisez votre compte bancaire pour justifier du versement de votre Aide Personnalisée au Logement (APL) et de votre épargne !

Comment ouvrir un compte bancaire en France ?

- Renseignez-vous sur les banques en ligne.
- Prenez rendez-vous avec une agence bancaire proche de chez vous.

Soyez vigilant, n'hésitez pas à comparer les modalités de plusieurs banques afin de choisir l'offre qui vous convient le mieux.

Quelles sont les pièces justificatives que vous devez fournir ?

- ☐ Une pièce d'identité en cours de validité
- ☐ Un justificatif de domicile
- ☐ Une attestation de scolarité ou votre carte étudiante

Je pense à ma santé



Obtenir la CEAM ou s'affilier à la Sécurité Sociale

Pour vous faire rembourser de vos soins de santé en France, vous pouvez présenter votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) ou votre carte vitale.



démarche obligatoire

Cas 1 :

Vous êtes étudiant provenant :

- d'un pays membre de l'Union européenne,
- d'Islande,
- du Lichtenstein,
- de la Norvège ou
- de la Suisse

Vous êtes déjà en possession d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie (démarche faite obligatoirement depuis votre pays d'origine), vous ne vous affiliez donc pas à la Sécurité Sociale. Vous êtes remboursé de vos frais de santé dans les mêmes conditions que si vous étiez dans votre pays d'origine.

Cas 2 :

Vous êtes étudiant :

- de nationalité extra-européenne, ou
- d'un pays membre de l'Union européenne, mais vous ne disposez pas de la CEAM

S'affilier à la Sécurité Sociale est obligatoire et vous permettra d'être remboursé de vos frais de santé jusqu'à 70% selon le type de consultations et les médicaments prescrits.

Comment s'affilier à la sécurité sociale ?

1. Inscription en ligne
2. Dépôt des pièces justificatives obligatoires
3. Création d'un compte personnel sur le site ameli.fr, permettant d'obtenir un numéro de sécurité sociale provisoire puis votre carte vitale

Quelles sont les pièces justificatives obligatoires à fournir ?

- ☐ Attestation d'inscription pour l'année universitaire en cours
- ☐ Justificatif d'identité en cours de validité
- ☐ Visa étudiant
- ☐ Justificatif d'état civil (copie intégrale de l'acte de naissance OU livret de famille OU acte de mariage)



Connectez-vous sur la plateforme [Ameli.fr](https://ameli.fr) pour vous affilier à la Sécurité Sociale :



- ☐ Titre de séjour validé
- ☐ Relevé d'Identité Bancaire (RIB) de votre compte bancaire français

4. Une fois affilié, vous pourrez prendre rendez-vous avec un médecin généraliste. Vous pourrez alors lui demander de devenir votre « **médecin traitant** » et il pourra en faire lui-même la déclaration en ligne.

Consultez la plateforme Doctolib pour prendre vos rendez-vous médicaux :

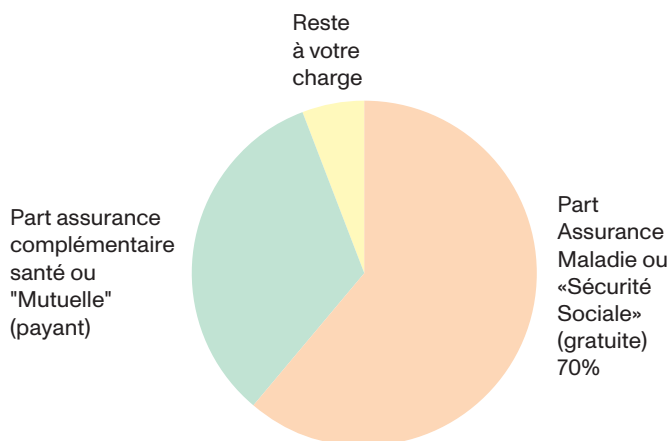


Prenez rendez-vous dans un centre de santé depuis votre ENT :



☐ Souscrire une mutuelle santé

Pour optimiser vos remboursements de frais de santé, nous vous recommandons de souscrire une assurance complémentaire santé (ou mutuelle) qui pourra prendre en charge les 30% des frais de santé non couverts par la sécurité sociale. Cette démarche n'est pas obligatoire mais fortement conseillée.



Bon à savoir

La CPAM propose une assurance complémentaire santé, notamment pour les étudiants :



Répartition de la prise en charge des frais médicaux en France

Je constitue un dossier administratif

Lors de vos rendez-vous avec les différents organismes et services de l'université en présentiel, assurez-vous de venir avec l'ensemble de vos justificatifs et attestations nécessaires. La plupart du temps, ce sont les mêmes documents qui sont demandés. Vous organiser en amont vous fera gagner du temps et vous permettra d'enclencher rapidement vos démarches.

Voyons ensemble la liste des **documents essentiels** à regrouper pour constituer votre dossier administratif :

- ☐ **RIB** : relevé d'identité bancaire
- ☐ **Justificatif de domicile** : facture d'électricité, gaz ou internet
- ☐ **Justificatif d'état civil** : copie intégrale de l'acte de naissance ou livret de famille, acte de mariage
- ☐ **Justificatif du statut étudiant** : carte étudiante, certificat de scolarité en cours de validité
- ☐ **Justificatif d'identité** : carte d'identité recto/verso, passeport, titre de séjour
- ☐ **Justificatif de ressource** : simulation/attestation CAF, attestation virement irrévocable (AVI), avis d'attribution de bourse...
- ☐ **Numéro de sécurité sociale** : il se trouve sur votre attestation en ligne, qui est téléchargeable sur votre espace personnel Ameli.fr

Astuces :

- Faites une photocopie de tous vos documents et gardez précieusement les originaux.
- Gardez une copie de tous vos documents en version numérique, format .pdf, et gardez-les accessibles sur votre ordinateur ou téléphone portable.
- Assurez-vous d'avoir facilement accès à votre boîte mail. Pour des questions de sécurité, les organismes envoient souvent des confirmations par mail.

Des questions ?

L'équipe Accueil des étudiants internationaux est là pour vous orienter.





Je m'intègre à
la vie étudiante
d'amU

Je suis orienté, accompagné et soutenu

Toutes les équipes d'Aix Marseille Université se tiennent disponibles pour répondre à vos questions et vous accompagner tout au long de vos études chez nous.

N'oubliez pas de télécharger l'application de l'université Inst'amU sur Google Play ou l'App Store de votre téléphone ! Elle vous permettra d'avoir accès à votre dossier, de vous repérer sur les campus et de connaître l'actualité de l'université.

Je rencontre les chargés d'accueil des étudiants internationaux en campus

Venez à la rencontre des chargés d'accueil des étudiants internationaux sur les différents campus :

Campus

Aix-Schuman :

Bâtiment Cube,
Rez-de-chaussée

Campus

Marseille-Centre :

Site Saint-Charles
Bâtiment 4,
Rez-de-chaussée

Campus

Marseille-Étoile :

Site Saint-Jérôme
Bâtiment
Administration,
Amphithéâtres

Campus

Marseille-Luminy :

Bâtiment Hexagone,
Bureau 1.50

N'hésitez pas à nous
poser vos questions !



De quels services puis-je bénéficier ?

1. **Les amU PREP'DAYS** : nos conférences et vidéos de préparation au départ sont une mine d'informations supplémentaires. Elles sont disponibles en replay sur YouTube et le site web d'amU.



2. **Les guichets d'accueil** : l'équipe des chargés d'accueil est prête à vous recevoir dans les guichets ouverts toute l'année pour un accompagnement continu. Vous les trouverez au Cube (campus Aix-Schuman), à l'Hexagone (campus Marseille-Luminy), dans les bureaux de la DRI du campus de Saint-Charles (Marseille-Centre) et dans ceux de la DRI du campus Saint-Jérôme (Marseille-Etoile).



Les modalités d'ouverture varient selon la période :

- > À la rentrée universitaire : accueil sans rendez-vous avec des ateliers thématiques proposés sur les démarches administratives à réaliser. Les horaires varient selon le campus (voir le code QR).
- > Tout au long de l'année universitaire : accueil et accompagnement individuel selon les heures d'ouverture ou sur rendez-vous (voir le code QR)

3. **Les activités d'intégration** : tout au long de l'année, nous organisons des activités pour vous permettre de vous rencontrer entre étudiants internationaux et de découvrir notre territoire.



4. **Le Buddy System** : ce dispositif gratuit vous permet d'être mis en contact avec un étudiant d'amU afin qu'il puisse vous faire découvrir l'université, la culture locale... et vous aider à perfectionner votre français !



Je rencontre les équipes pédagogiques et le service scolarité de ma composante

Vos enseignants et plus particulièrement les « **Référents RI** » sont des contacts privilégiés du quotidien. N'hésitez pas à leur soumettre vos doutes et questions, ils sauront vous orienter.

Le service scolarité de votre composante répond à toutes vos questions concernant :

- > l'inscription administrative
- > le paiement des frais de scolarité
- > l'inscription pédagogique
- > les travaux dirigés
- > les examens
- > les relevés de notes
- > les diplômes

Contactez votre service scolarité :



Je suis soutenu par la Direction de la Vie Étudiante et de Campus (DVEC)

1. Le Bureau de la Vie Étudiante (BVE)

Intégré au sein de la DVEC, ce bureau poursuit 2 objectifs : promouvoir les activités étudiantes auxquelles vous pouvez participer et vous informer sur la vie de l'université. Il s'agit donc d'une aide pour vous orienter sur votre campus.

2. Mission Handicap

Ce dispositif permet aux étudiants en situation de handicap de poursuivre leurs études dans les meilleures conditions possibles. En lien avec le Service Universitaire de Santé Etudiante (SSE), il met en place des aides et aménagements adaptés aux besoins des étudiants.

3. Associations étudiantes

Le BVE aide à la création et au suivi des associations étudiantes. Il soutient également leur(s) engagement(s).

4. Précarité

Des personnes chargées de lutte contre la précarité étudiante sont disponibles pour vous rencontrer et vous orienter vers différents dispositifs.

Pour bénéficier de mesures adaptées à votre handicap, rapprochez-vous de la mission handicap de votre campus :



Nous comptons plus de 150 associations étudiantes au sein de notre université. Vous trouverez forcément celle qui vous correspond.

Je construis mon projet académique et professionnel avec le Service Universitaire d'Insertion et Orientation (SUIO)

Le SUIO accompagne les étudiants dans leurs recherches de stages et d'emplois. Il propose des ateliers de rédaction de CV et lettres de motivation, mais également des simulations d'entretien.

Une question ?
Contactez-les :



Je pense à ma santé avec le Service universitaire de Santé Étudiante (SSE)

En tant qu'étudiant à amU, vous pouvez bénéficier de consultations médicales, parfois gratuites : rendez-vous infirmiers, médecine généraliste, gynécologie, psychologie et psychiatrie.

Vous êtes **étudiant originaire d'un pays situé en dehors de l'Europe** ?

Vous devez solliciter le SSE pour prendre un rendez-vous médical sur votre campus. Cette consultation a pour objectif de faire un bilan général de votre santé et de montrer les résultats de la radio pulmonaire que vous devez réaliser.

Si vous l'avez déjà faite dans votre pays d'origine moins de trois mois avant votre arrivée en France, vous pourrez alors présenter les résultats traduits par un traducteur assermenté.

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez prendre rendez-vous dans l'un des Centres de Lutte Anti-Tuberculeuse (CLAT).

La consultation est gratuite.

Bon à savoir

Pour prendre rendez-vous, allez sur votre ENT dans l'onglet «e-bureau» ou appeler le 04 13 55 00 07 (Marseille) ou le 04 13 94 22 80 (Aix) :



Pour faire votre radio pulmonaire, rendez-vous dans un Centre de Lutte Anti-Tuberculeuse (CLAT) :



Bon à savoir

Vous pouvez aussi consulter la Cnaé, le nouveau service d'écoute dédié aux étudiants qui vivent des situations de mal-être, de violence ou de discrimination.
N° vert : 0800 737 800
cnaes@enseignementsup.gouv.fr
Langues : espagnol, anglais et LSF (langue des signes française)



04 13 550 550
respect-egalite@univ-amu.fr

Je suis écouté par le Service Pour le Respect et l'Égalité (SPRE)

Aix Marseille Université veille sur votre santé physique mais également sur votre bien-être psychologique. Elle est la première université française à avoir créé un service dédié à l'écoute, à la prévention et à l'accompagnement des victimes et témoins de violence, de harcèlement et/ou de discrimination.

Des professionnels qualifiés sont à votre service. N'hésitez pas à les contacter si vous en ressentez le besoin, en français ou en anglais ! Vos échanges resteront confidentiels.

En cas de difficulté, je contacte le Service Social du CROUS

Le CROUS d'Aix-Marseille Avignon se tient à votre disposition pour vous **informer des aides** auxquelles vous pouvez prétendre et vous conseiller dans vos démarches. Il vous aide également si vous rencontrez des difficultés au cours de votre vie étudiante (psychosociales, familiales, financières, administratives...).
Sa mission ? Favoriser l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants.



Pour prendre rendez-vous :



Je développe mes compétences et participe à des activités diverses avec amU

Les cours sont importants mais votre vie étudiante ne se résume pas uniquement à ça ! Notre université valorise les activités que vous réalisez en dehors de votre parcours d'études grâce à un système de bonus !

J'améliore mon français avec le Service Universitaire des Langues (SUL)

La barrière de la langue peut être un challenge lorsque vous vous installez dans un pays étranger... Pas de panique, nous sommes là pour vous accompagner !

Des cours de Français Langue Étrangère (FLE) sont proposés pour les étudiants internationaux tout au long de l'année universitaire.

D'autres activités linguistiques existent, voici comment y accéder :

1. Connectez-vous sur votre ENT
2. Cliquez sur la rubrique Pédagogie puis sur amUlangues
3. Choisissez la ou les activités linguistique(s) qui vous intéresse(nt) selon votre niveau

Renseignez-vous sur les modalités des cours de FLE :



Je participe à des activités culturelles avec la Direction Culture et Société (DCS)

Musique, chant, danse, théâtre, cinéma, photographie, écriture... La DCS organise de **nombreux ateliers et événements tout au long de l'année**, en partenariat avec les associations étudiantes et les organismes de la Région ! Elle peut également vous aider à aménager votre programme d'études si vous êtes **artiste de haut niveau**.

Renseignez-vous :
dcs-culture@univ-amu.fr



Bon à savoir

Votre carte étudiante vous permet de bénéficier de réductions sur tout le territoire grâce au **PACTE amU** : n'oubliez pas de la garder avec vous, même le week-end !



Je fais du sport avec le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

Pratiquer une activité sportive régulière peut vous aider à garder la forme mais aussi favoriser vos capacités de concentration. En bénéficiant d'une **localisation privilégiée entre mer et montagnes**, amU propose une large palette d'activités sportives : **plus de 80 sports individuels et collectifs** !

Vous pouvez **bénéficier d'avantages et de tarifs préférentiels chez des partenaires**, réaliser des formations de secourisme ou encore passer votre permis bateau. Pour cela, rendez-vous dans le bureau des sports de votre campus et récupérez votre sticker Pack Sport à coller sur votre carte étudiante amU.

Le SUAPS permet également de bénéficier d'un aménagement de votre programme d'études si vous êtes sportif de haut niveau. Si vous souhaitez participer aux **compétitions universitaires** avec la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU), inscrivez-vous dès le début d'année universitaire auprès du Bureau des Sports.

Bon à savoir

Les places étant limitées, l'inscription aux sports les plus demandés doit être faite dans les plus brefs délais. Certains sports nécessitent un justificatif médical. Prenez rendez-vous chez un médecin généraliste en amont de l'ouverture des inscriptions !



Je deviens étudiant entrepreneur avec Pépité Provence

Une idée, un projet ou une entreprise à développer ? PÉPITE Provence vous accompagne avec le Statut Étudiant Entrepreneur !

Plus d'infos :



Je m'engage avec la Direction du Développement Durable (DDD)

Tout au long de l'année, la DDD de l'université organise de nombreux événements, ateliers et manifestations qui vous permettront de **contribuer directement à la réflexion et à la construction d'un avenir durable.**

Vous avez vous-même un projet sur cette thématique que vous souhaiteriez développer ? Sachez que la direction peut vous accompagner !

Plus d'infos :



Je pars en mobilité à l'étranger avec la Direction des Relations Internationales (DRI)

Dans le cadre de votre diplôme, vous aurez aussi la possibilité de **partir pour un stage ou de poursuivre vos études le temps d'un ou deux semestres dans une université partenaire.** Cette expérience vous permettra d'enrichir la dimension internationale de votre CV, de découvrir de nouveaux paysages, de nouvelles cultures et bien sûr de nouvelles langues !

Si vous ne souhaitez ou ne pouvez pas partir trop longtemps, pensez au **Blended Intensive Programme (BIP)**, le nouveau programme de mobilité hybride. Développés par l'Alliance d'universités européennes **CIVIS**, dont notre université est membre coordinateur, les BIPs vous permettent de combiner des cours en ligne et un court séjour à l'étranger.



Découvrez toutes les offres de mobilités :



Je révise et prépare mes examens au sein des Bibliothèques Universitaires (BU)

L'université dispose de nombreuses Bibliothèques Universitaires (BU) dans lesquelles vous pouvez réviser vos cours et préparer vos examens en toute tranquillité. L'entrée est gratuite et s'effectue sur présentation de votre carte étudiante.

Vous avez accès à une documentation fiable et à une multitude de ressources en ligne. Vous pouvez également réserver des salles de travail pour vos travaux de groupe.

Bon à savoir

Si vous avez des travaux de groupe à réaliser, n'hésitez pas à réserver un des espaces de travail dédiés dans la bibliothèque de votre choix !





Je m'intègre
à la vie dans
la région

J'établis mon budget mensuel

Pour étudier dans de bonnes conditions, vous devez **disposer de ressources financières suffisantes et adaptées au coût de la vie locale**.

Voici ci-dessous un tableau prévisionnel regroupant l'ensemble des **frais** à régler votre premier mois d'études, puis ceux des mois suivants. À vous d'établir vos frais mensuels réels en complétant la troisième colonne du tableau ci-dessous.

	Prévisionnel du 1 ^{er} mois	Prévisionnel des mois suivants	Mon budget mensuel réel
Démarches VISA	50€		
Démarches logement			
Loyer et charges	600€	600€	
Dépôt de garantie	600€		
Frais d'installation	100€		
Assurances (civile, habitation, santé)	60€	60€	
Frais universitaires			
CVEC	105€		
Courses alimentaires (2 repas CROUS/ jour)	250€	250€	
Courses diverses + loisirs	200€	200€	
Abonnements (internet, téléphone)	30€	30€	
Transports	35€	35€	
TOTAL	2030€	1175€	

Je fais mes courses

Pour faire vos courses, plusieurs options sont possibles selon vos préférences et ce que vous recherchez.

Supermarchés

Vous trouverez bien entendu de nombreux supermarchés ouverts dans votre ville de résidence et près des campus. Attention cependant, en France, beaucoup d'entre eux ferment le dimanche et restent ouverts en semaine au plus tard jusqu'à 20h !

Retrouvez la liste des enseignes ici :



Marchés

Chaque semaine à jours fixes, vous pouvez également vous rendre aux marchés de votre ville pour acheter des produits frais et de saison, directement auprès de producteurs locaux. Que vous souhaitiez y faire vos courses ou simplement vous promener, ce sont des lieux de vie à ne pas manquer !

Alternatives solidaires

Enfin, si vous avez du mal à boucler vos fins de mois, sachez que vous pourrez toujours vous tourner vers :

AGORAE

amU a mis en place les AGORAé, des magasins d'alimentation à vocation sociale et solidaire (ESS), sur ses campus afin de venir en aide aux étudiants en difficulté financière. L'objectif ? Permettre à chacun d'accéder à des produits alimentaires et de première nécessité à des prix réduits, dans un cadre bienveillant et accueillant. Ces magasins, qui fonctionnent selon des critères sociaux, vous permettront d'acheter des produits alimentaires, des produits d'entretien ou des fournitures scolaires à des prix réduits (entre 10 et 30 % par rapport aux prix habituels).

AMAP

Le réseau des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) vous propose des paniers de fruits et légumes bio produits localement pour 7 € en moyenne par semaine.

Je me renseigne sur les aides alimentaires :



Renseignements AMAP :

Aix-en-Provence :
Tél : +33 (0)6 28 27 71 18
Marseille Luminy
bio@luminy.org

Restaurants Universitaires CROUS

N'hésitez pas à profiter des **restaurants universitaires (RU)** ou des cafétérias du CROUS, que vous trouverez à proximité de votre campus. Des menus complets sont proposés aux étudiants pour 1 euro, sur place ou à emporter. **N'oubliez pas de recharger votre carte IZLY.**

Bon à savoir

Retrouvez le RU le plus proche de vous :



Je souscris un abonnement de transport pour le quotidien

Le moyen de transport le plus pratique pour vous déplacer en ville et aux alentours est le bus. Attention, chaque ville ayant son propre réseau urbain, il existe plusieurs abonnements. Renseignez-vous sur celui qui correspond le mieux à vos besoins.

Si vous souhaitez vous déplacer

Dans Aix-en-Provence et ses alentours :

Plusieurs abonnements Aix en Bus existent. Si vous avez - de 26 ans, optez pour l'abonnement étudiant à **100€ par an**.

Dans toute la Métropole d'Aix Marseille Provence :

Choisissez l'abonnement Pass Annuel Métropole Étudiants (- de 26 ans) pour **360€/an**.

Vous pourrez alors utiliser tous les transports (bus, trams, ferryboats, métros...) de la métropole dont **le bus 50** qui fait le trajet entre la gare routière et ferroviaire de Marseille Saint-Charles et la gare routière d'Aix-en-Provence située dans le centre de la ville. Comptez environ une demi-heure pour faire le trajet en dehors des heures de pointe. La ville de Marseille encourage les mobilités vertes. Avec cet abonnement, vous pourrez aussi utiliser gratuitement les vélos mis à disposition un peu partout dans la ville.

Dans toute la Région Sud :

La région propose à tous les étudiants de moins de 25 ans de se déplacer de manière illimitée sur les réseaux ZOU avec l'abonnement à **90€/an**.



Consulter les abonnements d'Aix en bus :



Consulter le Pass Métropole étudiants :



Renseignez-vous :



Je travaille durant mes études supérieures

Si vous avez besoin de **financer une partie de vos études**, sachez que la loi française autorise les étudiants internationaux à travailler 964 heures par an.

Vous avez de la chance, la Région Sud abrite un dense réseau d'entreprises de secteurs stratégiques s'articulant parfaitement avec l'offre de formation d'Aix Marseille Université :

- Naturalité
- Industries du futur
- Énergies de demain
- Thérapies innovantes
- Silver économie
- Économie de la mer
- Tourisme et industries créatives
- Technologies smart

Je me renseigne sur le taux du SMIC français :



Pour vous préparer dès maintenant à votre future insertion professionnelle, participez aux activités organisées par le SUJO (ateliers, salons de recrutement, etc.). Plus d'infos en p. 24

Autorisation Provisoire de Travail

Si vous souhaitez travailler plus que la durée autorisée, votre employeur doit faire une demande d'**autorisation provisoire de travail (APT)** ou vous devez la faire en son nom avec un mandat.

Les modalités d'horaires de travail concernant les étudiants de nationalité algérienne ne peuvent excéder 50% de la durée annuelle de travail pratiquée dans la branche ou la profession concernée. Vous êtes également soumis à la procédure de demande d'autorisation provisoire de travail (APT).

Offres d'emploi étudiant amU

Afin de vous accompagner dans votre recherche d'emploi, nous mettons un grand nombre d'offres à votre disposition **sur notre site internet amU** ainsi que sur la **page JobTeaser x Aix Marseille Université**.

De plus, l'université et la Direction des Relations Internationales (DRI) embauchent des **étudiants internationaux vacataires** dans le cadre de manifestations diverses que nous organisons tout au long de l'année universitaire. Si cela vous intéresse, faites-le-nous savoir par mail.

Cette démarche se fait directement en ligne sur le site du gouvernement, l'ANEF :



Plus d'informations sur le site du gouvernement :



N'hésitez pas à consulter les offres proposées au sein d'amU :



Je découvre la Région Sud et son patrimoine

Vous avez la chance d'étudier dans une région chargée d'Histoire aux paysages sublimes. Nous vous encourageons donc à tirer partie de votre statut d'étudiant et à profiter de tous les atouts de notre territoire.

La Région Sud c'est :

« 1 000 km de côtes, une mer bleu-turquoise, des champs de lavandes, des vignes, des oliviers, des forêts remarquables, le chant des cigales... »

« Une région vivante avec ses festivals et événements internationaux... »

« La chaleur humaine de ses habitants et leur accent chantant... »

Les villes d'Aix-en-Provence et Marseille sont des points de départ idéaux pour découvrir nos paysages de Provence. Nous vous recommandons particulièrement de planifier des excursions sur une ou deux journées à la découverte de la Camargue, du Luberon, des Alpilles et de la côte méditerranéenne toute proche. Tous ces lieux touristiques renommés sont accessibles en bus ou en train (TER).



Pour plus d'informations sur les lieux touristiques, les bonnes adresses mais aussi les événements culturels et festifs, nous vous invitons à suivre ces comptes Instagram que nous avons sélectionnés spécialement pour vous :

Marseille :

- **@compass.aixmarseille** : le compte incontournable pour découvrir les meilleurs endroits où manger, boire un verre et sortir à Aix et à Marseille, avec en plus des réductions et des offres exclusives pour les moins de 26 ans !
- **@lecitadinguemarseille** et **@crazycitymarseille** : 2 comptes pour découvrir tous les secrets de la ville de Marseille, sans oublier les beaux endroits à photographier !
- **@foodguidemarseille** : un compte « food guide » pour faire voyager vos papilles en découvrant la culture gastronomique locale et une gastronomie aux influences mondiales.

Aix-en-Provence :

- **@aixenprovencetourism** : ce compte tenu par l'Office de tourisme d'Aix-en-Provence vous fait découvrir tous les trésors de la ville et vous prépare chaque semaine une liste des événements et sorties du week-end.

La Région Sud en général :

- **@fierdusud** : grâce à ce compte, découvrez la Région Sud sous tous ses angles : villes, mer, montagnes, lacs, forêts... et toutes les bonnes adresses qui vont avec !
- **@foodlovers_provence** : les meilleures adresses d'hôtels et de restaurants du Sud de la France ! Vous trouverez en stories à la une chaque ville et ses adresses.
- **@lesjobastres** et **@maregionsud** : découverte culturelle du territoire.

Bon à savoir

Suivez @univ_amu sur Instagram, de nombreux événements sont organisés sur le territoire tout au long de l'année !



Je veille à ma sécurité

Comme dans toutes les grandes villes, il faut être vigilant !

Assurez-vous que vos sacs soient bien fermés et d'avoir très peu d'argent liquide sur vous. Ne vous inquiétez pas, la grande majorité des enseignes françaises accepte le paiement par carte bancaire.

Profitez de votre vie étudiante MAIS prenez soin les uns des autres ! Très peu de transports en commun sont opérationnels après minuit. Pensez à sortir en groupe pour pouvoir rentrer ensemble et vous assurer que tout le monde soit arrivé à bon port.

Nous vous recommandons également de garder vos verres à portée de main et de ne pas accepter ceux offerts par des personnes que vous ne connaissez pas.

Enfin, au quotidien, avant de quitter votre logement, assurez-vous d'avoir éteint le gaz, mais aussi d'avoir fermé vos fenêtres et votre portée d'entrée à clé... Un accident ou un vol est vite arrivé !

Annuaire des contacts utiles

Les numéros d'urgence

15 : SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)

Avant d'aller aux urgences de l'hôpital, si votre médecin traitant n'est pas disponible, appelez le 15. Les urgences sont réservées aux cas les plus graves.

18 ou 112 : Pompiers

Vous pouvez appeler les pompiers lorsqu'une ou des vies sont en danger (malaise, blessure grave, départ de feu, accident de la route, noyade, inondation, etc.).

17 : Police

En cas de danger (violence, vol, cambriolage, etc.), appelez le 17 pour être pris en charge par un gendarme ou un policier de votre département.

114 : Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes

Numéro national unique et gratuit dédié aux personnes sourdes ou malentendantes. Il est accessible par SMS ou Fax.

04 42 900 800 :

Service social du CROUS

Vous rencontrez des difficultés durant vos études ? Contactez le CROUS par téléphone ou par mail : service.social@crous-aix-marseille.fr (plus d'infos p. 25)

Retrouvez la localisation de tous les centres de santé de la région sur notre carte Google :



Vous avez besoin d'assistance au sein de l'université ? L'équipe Accueil des étudiants internationaux est à votre écoute :



Carnet d'adresses utiles

VISA et titres de séjour

- Préfecture de Marseille
66 bis Rue Saint-Sébastien
13006 Marseille
- Sous préfecture d'Aix-en-Provence
455 Av. Pierre Brossolette
13100 Aix-en-Provence

Accompagnement au quotidien

- Info Jeunes Provence-Alpes-Côte d'Azur
96 La Canebière
13001 Marseille
- Le Repère Jeunesse
37 Bd Aristide Briand
13100 Aix-en-Provence
- Service des objets trouvés de la ville d'Aix-en-Provence
04 42 91 91 81
- Service des objets trouvés de la Ville de Marseille
04 13 94 85 70

Santé

- CPAM Aix-Mansard - Quartier Encagnane
Av. du 8 Mai
13100 Aix-en-Provence
- CPAM Marseille la Canebière
164 La Canebière
13001 Marseille
- Hôpitaux de Provence (voir QR code à droite >)

Logement

- ADIL 13
15 Av. Robert Schuman
13002 Marseille
Pour vous renseigner sur les questions juridiques, financières et fiscales relatives au logement.
- Action Logement
174 Bd de Paris
13002 Marseille
Action Logement peut vous octroyer des aides au logement : la garantie VISALE, l'avance loca-pass et l'aide mobili-jeunes.

Découvrez la localisation de tous les campus et bibliothèques d'amU, supermarchés, centres commerciaux et autres lieux sur cette carte :



Consulter la liste des hôpitaux de Provence :





Cake aux olives

Ingrédients

- 3 œufs
- 150 g de farine
- 1/2 sachet de levure chimique
- 100 ml d'huile
- 125 ml de lait entier
- 100 g de gruyère râpé
- Sel, poivre
- 200 g d'olives vertes

Ustensiles

- 1 grand moule à cake (25 cm)
- 1 feuille de papier cuisson
- 1 saladier

Préparation de la recette

- Préchauffer le four à 180°C.
- Dénoyer 200 g d'olives vertes.
- Dans un saladier, travailler au fouet 3 œufs, 150 g de farine, 1/2 sachet de levure. Incorporer petit à petit 100 ml d'huile et 125 ml de lait chaud. Ajouter 100 g de gruyère râpé et les olives en dernier; saler et poivrer.
- Verser le tout dans le moule à cake garni d'un papier cuisson légèrement graissé.
- Cuire au four à 180° pendant 40 min environ. Vérifier la fin de la cuisson en piquant le cake avec la lame d'un couteau qui doit ressortir sèche.
- Laisser refroidir puis démouler et couper en tranches.



Tomates à la Provençale

Ingrédients (pour 4 personnes)

- 6 tomates rondes
- 1 tasse de persil haché
- 4 gousses d'ail
- 50 g de chapelure
- 2 cuillères à soupe d'herbes de Provence
- Huile
- Sel, poivre

Préparation de la recette

- Couper les tomates en deux, les saler et les retourner sur une assiette pour les laisser dégorger environ 15 minutes.
- Mixer le persil, l'ail, les herbes de Provence et la chapelure finement.
- Prendre une grande poêle ou 2 moyennes. Faire chauffer un peu d'huile, déposer les tomates face bombée au-dessus, et les saisir 2 min à feu vif. Les retourner, saler, poivrer et les faire glisser sur un plat à four.
- Recouvrir du mélange persil, ail et chapelure. Arroser d'un filet d'huile. Enfourner à 220°C (thermostat 7-8) pendant 20 minutes.
- Servir et déguster, vous pouvez les accompagner avec des œufs aux plats, un délice !

Fruits et légumes de saison



Janvier

Légumes

Mâche, Poireau, Céleri-Branché, Carotte, Navet, Choux de Bruxelles, Panais, Brocoli, Ail, Salade, Échalote, Oignon primeur, Chou-fleur, Laitue, Topinambour, Blette, Pissenlit, Oignon, Chou rouge/blanc, Cresson, Rutabaga, Choux kalé, Potiron, Endive, Épinard, Céleri-rave, Patate douce, Courge et potiron, Champignon, Pomme de terre, Fenouil, Betterave.

Fruits

Clémentine, Mandarine, Kiwi, Poire, Pomme, Pomelo, Orange, Citron, Citron vert.



Février

Légumes

Mâche, Poireau, Céleri-Branché, Carotte, Navet, Choux de Bruxelles, Panais, Brocoli, Ail, Salade, Échalote, Pomme de terre, Fenouil, Endive, Betterave, Artichaut, Oignon primeur, Chou-fleur, Laitue, Topinambour, Blette, Pissenlit, Oignon, Chou rouge/blanc, Épinard, Céleri-rave, Cresson, Rutabaga, Choux kalé, Potiron, Patate douce, Champignon, Courge, Potiron.

Fruits

Clémentine, Mandarine, Kiwi, Poire, Pomme, Orange, Pomelo, Citron, Citron vert.



Mars

Légumes

Mâche, Poireau, Céleri-Branché, Carotte, Navet, Pissenlit, Avocat, Choux de Bruxelles, Panais, Brocoli, Salade, Échalote, Oignon primeur, Chou-fleur, Laitue, Topinambour, Blette, Oignon, Champignon, Choux kalé, Épinard, Chou rouge/blanc, Fenouil, Patate douce, Ail, Céleri-rave, Radis, Rutabaga, Cresson, Pomme de terre, Concombre, Asperge, Betterave, Endive, Artichaut, Courgette.

Fruits

Clémentine, Mandarine, Kiwi, Poire, Pomme, Fraise, Orange, Pomelo, Citron, Citron vert.



Avril

Légumes

Mâche, Carotte, Panais, Brocoli, Céleri-branché, Salade, Échalote, Oignon primeur, Laitue, Blette, Ail, Topinambour, Oignon, Cresson, Épinard, Fenouil, Patate douce, Persil, Asperge, Poivron, Rutabaga, Endive, Champignons, Radis, Petit-pois, Artichaut, Concombre, Courgette, Betterave, Tomato, Morille.

Fruits

Kiwi, Poire, Pomme, Fraise, Orange, Pomelo, Citron, Citron vert.

Mai

Légumes

Petit-pois, Artichaut, Carotte, Radis, Concombre, Panais, Brocoli, Courgette, Salade, Échalote, Betterave, Laitue, Blette, Ail, Persil, Morille, Topinambour, Fève, Aubergine, Tomato, Oignon, Cresson, Épinard, Fenouil, Patate douce, Asperge, Poivron, Champignon.

Fruits

Kiwi, Abricot, Pomme, Fraise, Orange, Pomelo, Citron, Citron vert, Cerise, Rhubarbe.



Juin

Légumes

Carotte, Radis, Salade, Laitue, Blette, Ail, Fève, Petit-pois, Asperge, Poivron, Champignon, Artichaut, Betterave, Concombre, Persil, Courgette, Tomato, Haricot vert, Aubergine.

Fruits

Abricot, Fraise, Cerise, Rhubarbe, Myrtille, Melon, Pêche/Nectarine, Groseille, Pastèque.



Juillet

Légumes

Radis, Salade, Blette, Ail, Petit-pois, Poivron, Aubergine, Concombre, Courgette, Tomato, Betterave, Haricot vert.

Fruits

Abricot, Cerise, Rhubarbe, Myrtille, Melon, Pêche/ Nectarine, Groseille, Prune, Pastèque, Mûre, Framboise.



Août

Légumes

Salade, Blette, Poivron, Ail, Oignon, Concombre, Courgette, Betterave, Haricot vert, Aubergine, Tomato, Échalote, Cèpe, Persil.

Fruits

Abricot, Rhubarbe, Myrtille, Melon, Pêche/Nectarine, Groseille, Prune, Pastèque, Mûre, Framboise, Mirabelle, Grenade, Cassis, Figue, Raisin.



Septembre

Légumes

Salade, Blette, Ail, Oignon, Cèpe, Patate douce, Persil, Oignon primeur, Concombre, Courgette, Betterave, Haricot vert, Échalote, Aubergine, Cresson, Champignon, Laitue, Choux de Bruxelles, Pomme de terre.

Fruits

Rhubarbe, Myrtille, Melon, Prune, Mûre, Pêche/Nectarine, Groseille, Framboise, Mirabelle, Grenade, Cassis, Figue, Raisin.



Octobre

Légumes

Salade, Blette, Ail, Oignon, Cèpe, Carotte, Persil, Patate douce, Oignon primeur, Betterave, Avocat, Haricot vert, Cresson, Poireau, Champignon, Laitue, Choux de Bruxelles, Pomme de terre, Céleri-rave, Brocoli, Céleri-branch, Navet, Endive, Fenouil, Chou kalé, Épinard, Pissenlit, Chou-fleur, Courges et potirons, Rutabaga, Échalote, Chou rouge/blanc.

Fruits

Rhubarbe, Myrtille, Melon, Mûre, Figue, Pêche/ Nectarine, Groseille, Grenade, Raisin.



Novembre

Légumes

Salade, Blette, Ail, Oignon, Cèpe, Patate douce, Persil, Échalote, Oignon primeur, Betterave, Laitue, Cresson, Poireau, Champignon, Choux de Bruxelles, Pomme de terre, Céleri-rave, Brocoli, Topinambour, Mâche, Céleri-branch, Navet, Endive, Fenouil, Potirons, Chou kalé, Épinard, Pissenlit, Chou-fleur, Courges et potirons, Rutabaga, Panais, Chou rouge/blanc, Carotte.

Fruits

Raisin, Orange, Pomelo, Kiwi, Poire, Clémentine, Mandarine.

Décembre

Légumes

Salade, Blette, Ail, Oignon, Cresson, Carotte, Poireau, Patate douce, Oignon primeur, Betterave, Laitue, Échalote, Navet, Champignon, Pomme de terre, Chou rouge/blanc, Topinambour, Céleri-rave, Brocoli, Endive, Chou kalé, Céleri-branch, Choux de Bruxelles, Chou-fleur, Courges et potirons, Mâche, Pissenlit, Rutabaga, Fenouil, Épinard.

Fruits

Raisin, Citron, Citron vert, Orange, Pomelo, Kiwi, Poire, Pomme, Clémentine, Mandarine.



Aix Marseille Université | Guide des étudiants internationaux



Notes :

Rejoignez les groupes Facebook
et WhatsApp des étudiants
Internationaux d'amU !



Facebook



WhatsApp



Instagram



LinkedIn



Facebook

Suivez-nous également sur nos réseaux sociaux !

amU
Aix Marseille Université